



INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

Madame, Monsieur

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant au service de restauration doivent réserver leur repas à l'avance. Deux modalités de réservation seront possibles.

1) **La réservation par période (de vacances à vacances)**

La réservation des repas pour la période qui suit les vacances scolaires doit être effectuée **au plus tard le vendredi de la sortie scolaire.**
- **Jusqu'à 17h00 auprès du service scolaire péri extra-scolaire en déposant votre coupon de réservation.**

La réservation des repas pour la période du 24 février 2020 jusqu'aux vacances d'Avril (03/04/2020), devra être effectuée au plus tard le vendredi 21/02/2020

- **Sur le Portail Famille du 08/02/2020 au 23/02/2020.**

Les familles qui le souhaitent pourront réserver pour toute l'année scolaire.

Les familles optant pour cette modalité de réservation bénéficieront du **Tarif A**

2) **La réservation ponctuelle**

La réservation des repas pour les familles ayant un besoin ponctuel ou souhaitant rajouter des jours à leur réservation par période doit être effectuée **au plus tard la veille pour le lendemain.**

- **Jusqu'à 17h00 auprès du service scolaire péri extra-scolaire du SIMAJE (05 62 42 89 31)**

- **Jusqu'à 23h00 sur le Portail Famille***

Les familles optant pour cette modalité de réservation bénéficieront du **Tarif B**

A titre tout à fait exceptionnel le repas pourra être réservé le matin même auprès du sous régisseur de l'école. Le repas sera alors facturé au prix coûtant (Tarif C)

Les tarifs, fixés chaque année par délibération, sont les suivants :
Les tarifs au 01/01/2018 (sous réserve de modifications) sont les suivants :
Tarif A : 3.20 € par repas pour les familles ayant 1 enfant inscrit
3.00 € par repas pour les familles ayant 2 enfants ou plus inscrits
Tarif B : 3.70 € par repas
Tarif C : 7.00 € Pour les enfants présents et n'ayant pas réservé

Modalités de facturation :

Les repas de cantine sont facturés en fin de mois selon les réservations et les présences.

Toute absence à une réservation non justifiée sera facturée.

Absence justifiée :

- *Certificat médical*
- *Absence prévue au moins 2 jours à l'avance (vendredi pour lundi et mardi, mardi pour jeudi et mercredi pour vendredi) Jusqu'à 17h00 auprès du service Enfance Jeunesse. Jusqu'à 20h00 sur le Portail Famille**
- *Sortie scolaire, grève, accident sur site.*

Une facture est adressée aux parents par l'école ou par email.

***Portail famille :** Les réservations et le règlement des factures pourront être réalisés via le portail famille par internet. Vous pouvez retirer vos identifiants auprès de nos services.

✂-----

Coupon à retourner impérativement avant le 21 février 2020 pour une inscription auprès du SIMAJE (au-delà de cette date vous ne pourrez plus bénéficier de la réservation par période au tarif A)

NOM et Prénom de l'enfant : Ecole :

Nom et Prénom du Responsable (redevable facture) : Mail :

(Les familles ayant une garde alternée et souhaitant une facture par responsable doivent contacter le service au 05 62 42 89 31)

Adresse : Tél :

Je choisis:

La réservation pour la période du 24/02/2020 au 03/04/2020 (cocher les jours de réservation) Tarif A

Lundi 24/02	Mardi 25/02	Jeudi 27/02	Vendredi 28/02	Lundi 02/03	Mardi 03/03	Jeudi 05/03	Vendredi 06/03	Lundi 09/03	Mardi 10/03	Jeudi 12/03	Vendredi 13/03	Lundi 16/03	Mardi 17/03	Jeudi 19/03	Vendredi 20/03
Lundi 23/03	Mardi 24/03	Jeudi 26/03	Vendredi 27/03	Lundi 30/03	Mardi 31/03	Jeudi 02/04	Vendredi 03/04								

La réservation pour l'année scolaire période du 24/02/2020 au 03/07/2020 Tarif A

Tous les lundis	Tous les mardis	Tous les jeudis	Tous vendredis
-----------------	-----------------	-----------------	----------------

La réservation ponctuelle Tarif B